

CNT-AIT : L'islamophobie, une invention du colonialisme français

(Cet article est extrait du dernier numéro d'*Anarchosyndicalisme* !)

«Islamophobie», le terme a envahi le discours politique. Sa datation a été l'occasion d'une belle polémique. Observatrice attentive des dynamiques religieuses actuelles, Caroline Fourest avait cru qu'il était apparu fin années 70 / début années 80. En fait, il avait été forgé au tout début du XX^e siècle. Cette erreur de datation, les islamobaratineurs n'ont pas manqué d'en faire des gorges chaudes. Fouillant les archives (plusieurs sont universitaires et donc payés pour ça), ils ont en effet fini par découvrir que c'est vers 1910 qu'un certain Alain Quellien avait forgé ce néologisme¹. Ensuite, le terme a été repris vers 1912 par d'autres auteurs, il aurait circulé quelque peu jusqu'au milieu des années 1920, avant semble-t-il, de disparaître totalement de la circulation.

Dans les années 1980, quand Caroline Fourest l'observe, ce n'est donc pas « d'apparition » qu'elle aurait du parler mais de « réapparition ». Donnons sur ce point toute la raison aux islamobaratineurs et rendons-leur grâce de nous avoir fait découvrir Quellien dont la lecture est bien intéressante : elle montre toute la perversité du concept d'islamophobie.

La personnalité même du fondateur du concept d'islamophobie est finalement, bien embarrassante pour ceux qui l'ont exhumé. Aussi, le présentent-ils tantôt comme membre d'une sorte d'amicale d'« administrateurs-ethnologues »² – amusant concept qui sent le bricolage – tantôt comme un « orientaliste français spécialiste de l'islam ouest-africain »³. « Ah, qu'en termes galants ces choses là sont dites » se serait écrié Molière !

Quellien, et on comprend tout de suite ce qui gêne les enfumeurs, était en réalité un cadre supérieur du ministère des Colonies, en lien avec l'officier « *qui dirige avec compétence et distinction, le service des informations islamiques au ministère des Colonies* »⁴. Foin donc « d'administrateur-ethnologue » ou de sympathique « orientaliste », Quellien est un attaché du ministère des Colonies qui fait son travail : conseiller la meilleure stratégie de colonisation possible. C'est bien là tout l'objectif de son ouvrage *La Politique musulmane dans l'Afrique occidentale française*⁵.

C'est dans cet objectif que, après une réflexion bien nourrie et mûrie, il crée le concept « d'islamophobie », une « islamophobie » que Quellien pourfend avec force dans tout un long chapitre.

Qu'un fonctionnaire totalement dévoué à la cause de la colonisation en arrive à créer le terme d'islamophobie dans le but de dénoncer les islamophobes avec beaucoup de vigueur, paraît, à première vue étonnant. En fait, c'est une conséquence logique de sa position raciste et de son soutien à la colonisation.

A la base, Quellien fait un constat : le colonisateur ne « tire » pas tout le bénéfice qu'il pourrait de sa colonisation. Par exemple la partie du « *Soudan, demeurant aux fétichistes (...) est une riche contrée vouée à l'immobilité, sans commerce, sans industrie, sans culture, sans aucun progrès dans l'avenir* ». Chacun perçoit tout de suite la profondeur du drame : le pays est « une riche contrée », mais le colonisateur n'en tire rien ; ses habitants n'ont pas envie de l'exploiter (et de se faire exploiter) au sens capitaliste du terme. Et ils n'ont pas plus envie d'être asservi par un Etat.

¹ Ainsi, Wikipédia écrit : « En fait, le terme "islamophobie" était apparu en 1910 dans l'ouvrage d'Alain Quellien *La Politique musulmane dans l'Afrique occidentale française* ». Les autres ouvrages cités sont plus tardifs d'une paire d'années.

² Ainsi, dans l'article « Islamophobie : une invention française » (mai 2012) de Abdellali Hajjat et Marwan Mohammed, le terme « administrateurs-ethnologues » est utilisé plusieurs fois. C'est seulement dans une note de bas de page que les véritables fonctions de Quellien sont indiquées. L'article, s'il souligne que c'est un Français qui a inventé le terme, se garde bien de dénoncer le racisme de ses écrits et sa volonté colonialiste affirmée.

³ <http://www.humanite.fr/que-recouvre-le-terme-dislamophobie-568608>

⁴ Termes des remerciements que Quellien lui adresse dans son ouvrage.

⁵ Facilement consultable en fac-similé sur le site de la bibliothèque Gallica. Toutes les citations de l'ouvrage sont extraites de cette édition.

Or, toujours au Soudan, une partie est islamisée. Quelle différence ! Et Quellien de citer un de ses contemporains : *«Le Soudan, accaparé par l'Islam, c'est la discipline et l'organisation de masses d'hommes, jusqu'ici isolés et farouches ;(...) [qui va vers] la formation d'une société, d'un Etat (...) Avec le temps, on arrivera à faire de l'Islam (...) le plus précieux auxiliaire des intérêts français en Afrique⁶»*.

Voici donc, en quelques lignes tout le raisonnement : l'autochtone non islamisé (Quellien et autres «orientalistes» et «administrateurs-ethnologues» ne se gênent pas pour écrire «le nègre», le «fétichiste» et laisser libre court à leur racisme...) n'obéit pas et est improductif (au goût du maître) ; par contre le «nègre» islamisé devient obéissant et accepte de travailler davantage.

La diffusion de l'Islam en Afrique noire sert donc les intérêts du colonisateur français. C'est un «*précieux auxiliaire*». S'attaquer à la propagande islamique, être «islamophobe» comme le sont les colonialistes les plus stupides, c'est nuire aux intérêts coloniaux de la France⁷.

Reste à justifier le raisonnement, car tous ses contemporains sont loin d'être convaincus.

La première étape est de persuader tout un chacun de «l'infériorité» des Noirs. Et là, Quellien, plutôt cauteleux par ailleurs, n'y va pas avec le dos de la cuillère, soit qu'il cite d'autres auteurs, soit qu'il se «lâche» lui-même. Petit florilège :

«Le Noir comprend difficilement les idées abstraites» ; «son intellectualité [est] très restreinte et son indolence naturelle le [pousse] vers le moindre effort (...)» ; «(...) comme l'esprit d'imitation existe à haute dose chez le nègre, celui-ci sera porté tout naturellement à répéter les gestes qu'il a vus et à prononcer les paroles qu'il a entendues, même s'il ne les comprend pas» ; «(...) le système de famille chez les nègres n'est pas le patriarcat, comme chez les Sémites [dont les Arabes], c'est une forme plus animale, le matriarcat (...)». *«Un abîme profond (...) sépare les Noirs des chrétiens, dans l'ordre intellectuel, moral, social et religieux».* *«Cela tient à ce que la race noire est une race inférieure à qui ne peuvent convenir les subtilités complexes de notre civilisation».*

Bref, d'après l'inventeur du terme «islamophobie», le «nègre» n'ayant qu'une intellectualité restreinte ne saisirait pas les idées abstraites, tout au plus pourrait-il imiter des gestes et répéter des paroles qu'il ne comprend pas. Son organisation familiale serait même animale.

Et, pour ceux qui ne seraient pas, malgré ces «arguments» convaincus, de cette infériorité, voici l'argument massue : le «nègre» serait, nécessairement, cannibale : *«(...) le fétichisme obéit toujours à des pratiques hideuses, il tue souvent et dévore son ennemi vaincu⁸».*

L'étalage de ces affirmations aussi fausses qu'humiliantes est à proprement parler écœurant. Oui, mais il est indispensable à la construction du concept d'islamophobie.

Car c'est cette «infériorité» supposée du «nègre» qui justifie son islamisation, présentée comme une «progrès». En effet, toujours d'après le pourfendeur de l'islamophobie, le Noir, malgré ses insuffisances intellectuelles, serait tout de même conscient de la supériorité de l'Européen. Il voudrait bien l'imiter, mais il ne peut y parvenir. Par contre *« (...) il a, tout à côté de lui, le musulman dont l'exemple est facile à suivre...»* car *«la distance qui sépare (...) [le Noir] du musulman n'est pas si considérable».* *«Le Noir, avec un petit effort, peut devenir musulman et, alors il (...) a presque immédiatement conscience de s'être élevé dans la hiérarchie humaine».* Surtout, et ce n'est pas pour rien que Quellien rappelle qu'Islam veut dire soumission et que sa pratique exige des efforts, le Noir islamisé devient un bon petit colonisé : *«Au point de vue pratique, il [l'Islam] a l'avantage de constituer des tribus plus facilement gouvernables et administrables que les tribus restées fétichisées, à cause (...) de leur obéissance à l'égard de leurs chefs.».* *«L'action du mahométisme s'est également exercée dans les manifestations économiques et commerciales. La vie commerciale et industrielle s'est développée et à vu naître des industries (...)».*

Bref, comme le note un autre auteur : *«Avec une sécurité plus grande sur les parcours commerciaux, il a provoqué une consommation plus intense, la circulation d'une monnaie fiduciaire et le change. Enfin l'Islam n'a pas été un obstacle au recrutement de nos troupes et de nos marins (...). Il faut ajouter encore que dans l'ordre économique, à côté de la propriété commune qu'il a laissé subsister, l'élévation*

⁶ Edouard Viard, *Au Bas-Niger*. Quellien trouve cette opinion trop tranchée.

⁷ Plus prudent en cela que les politiciens actuels – car s'étant donné la peine de bien étudier le sujet – Quellien est plus réservé sur les conséquences, à terme, de cette islamisation.

⁸ E.-L. Bonnefon. *L'Afrique politique en 1900*.

sociale s'est manifestée aussi par la constitution d'une propriété individuelle et dans le respect de l'autorité⁹ ».

L'Islam est là, et enfin, le colonisateur respire ! Les tribus deviennent gouvernables, une vie commerciale démarre, la monnaie fiduciaire circule, le change se développe, la propriété collective disparaît progressivement au profit de la propriété individuelle, et tout cela sans affecter le recrutement de nos soldats et marins (dont des milliers, une fois convertis à l'Islam, viendront gentiment se faire exterminer dans les tranchées en 14/18). Et tout ça grâce à quoi ? Grâce à l'islamisation de l'Afrique noire. En un mot comme en cent, la colonisation et l'islamisation marchent la main dans la main, chacune tirant bénéfice des progrès de l'autre. C'est la conclusion à laquelle parvient, après sa longue étude, Quellien. C'est pourquoi, a contrario, il comprend qu'un des obstacles qui peuvent bloquer les «progrès» de la colonisation, c'est... la critique de l'Islam. C'est pour lutter contre cette possibilité d'entraver la colonisation que Quellien crée le terme «islamophobie¹⁰» et c'est pourquoi aussi il pourfend cette «islamophobie» dans tout un long chapitre.

Cependant, s'il accorde une «valeur» à l'Islam (celle de constituer un palier bien utile entre «le nègre» et l'Européen et de faciliter ainsi grandement la colonisation), Quellien affiche un certain mépris pour cette religion dont le «(...) *dogme est simple, [qui] manque d'originalité et de sacerdoce... [qui] traite de la vie matérielle et des occupations sensuelles chères aux Noirs, dont il flatte les instincts. L'islam est en harmonie avec les idées du milieu, car il tolère l'esclavage et admet la polygamie et la croyance aux génies et aux amulettes*». Bien plus, le créateur du concept d'islamophobie affirme qu'«*Il importe avant tout de réprimer, immédiatement et énergiquement, toutes les tentatives de soulèvement qui revêtent un caractère plus ou moins religieux*» des islamistes. Des positions qui, aujourd'hui, le feraient taxer «d'islamophobe» !

Le concept «d'islamophobie» est donc, depuis son invention, un concept pervers. Il a été inventé pour servir les intérêts du colonialisme français. Aujourd'hui il sert les intérêts du capitalisme international. Sûrement aurons-nous l'occasion de revenir sur ce dernier point...

⁹ L.G. Binger, *Le péril de l'Islam*.

¹⁰ Qu'il définit très clairement comme un : «préjugé contre l'Islam », définition actuelle.